



**Année 2016-2017**

## **Consignes pour la rédaction du mémoire de M2 et la soutenance orale**

### **1) Le mémoire de stage**

Le mémoire doit être rédigé en **français** avec une font type Times New Roman 12pt (ou équivalent en lisibilité). Le document doit être suffisamment lisible : interligne entre simple et 1,5 ; marges de 2,5 cm ; pages numérotées.

Le mémoire comprend obligatoirement :



- une **couverture** selon le modèle indiqué à la fin de ce document ;
- deux **résumés** d'une demi-page chacun, en **français** et en **anglais**, placés en quatrième de couverture ;
- une liste de **mots-clés** ;
- un **sommaire** (table des matières avec indication des pages) ;
- un **corps de texte** (textes, figures, tableaux). **Cette partie ne doit pas dépasser 30 pages.**
- une liste de **références** bibliographiques présentées par ordre alphabétique (cette partie n'est pas comptabilisée dans les 30 pages).

**Remerciements** : les remerciements doivent **rester strictement sur le contexte scientifique**, comme le sont les remerciements dans une publication d'article. Toute mention à caractère personnel ou religieux n'a pas lieu d'être dans un document scientifique, et ne peut être ajoutée que manuellement comme une dédicace sur l'exemplaire destiné à une personne précise.

**Illustrations** : les tableaux et les figures doivent être numérotés, légendés, appelés dans le texte et bien lisibles. Pour les figures, numéro et légende sont situés sous la figure ; pour les tableaux, numéro et légende sont situés au-dessus du tableau.

Toutes les illustrations utiles à la compréhension du mémoire doivent être incluses dans le corps du mémoire et donc faire partie des 30 pages numérotées.

Des **annexes** (limitées) peuvent être jointes dans la **version pdf** du mémoire ; elles ne doivent pas apparaître dans le mémoire format papier. Elles ne doivent donc pas contenir d'éléments nécessaires à la compréhension du mémoire. Les références bibliographiques propres aux annexes doivent être placées en fin d'annexes. Si nécessaire, un CD/DVD des annexes peut être joint au mémoire imprimé.

 <p>MASTER SDUEE Sciences de l'univers, environnement, écologie</p>	<p>FORMATION DE MASTER CO-HABILITÉE UPMC – MNHN</p> <p>SPÉCIALITÉ</p> <p>"SYSTÉMATIQUE, ÉVOLUTION, PALÉONTOLOGIE"</p>	 <p>MASTER EPNS Evolution, patrimoine naturel et sociétés</p>
--	---	---

La **bibliographie** (publications scientifiques, ouvrages...) doit suivre les règles suivantes :

- chaque citation dans le texte doit correspondre à une référence dans la bibliographie (et inversement) ;
- les citations dans le texte sont placées entre parenthèses et comportent le(s) nom(s) d'auteur(s) suivi(s) de la date de publication lorsqu'il y a 1 ou 2 auteurs. En cas d'auteurs multiples (3 au minimum), indiquer le nom du premier auteur suivi de *et al.* et de la date de publication ;
- la bibliographie doit être homogène dans sa présentation, les références étant présentées suivant un format normalisé de publications scientifiques.
- 

Citations de **ressources en ligne** (sites web ...) :

- dans le texte ces citations seront numérotées entre [] ;
- ces citations seront placées après la bibliographie. Elles doivent indiquer l'URL, un titre et une date de consultation

<p><b>Exemples de citation dans le texte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- (Lewis 2001)</li> <li>- (Darlu &amp; Tassy, 1993)</li> <li>- (Alberch <i>et al.</i>, 1979)</li> <li>- [1]</li> </ul>	<p><b>Exemples de références dans la bibliographie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lewis P.O., 2001. Phylogenetic systematics turns over a new leaf. <i>Trends in Ecology &amp; Evolution</i> <b>16</b> (1) : 30-37.</li> <li>- Darlu P. &amp; Tassy P., 1993. <i>La Reconstruction phylogénétique. Concepts et Méthodes</i>. Masson, Paris, 244p.</li> <li>- Alberch, P., Gould, S. J., Oster, G. F. et Wake, D. B., 1979. Size and shape in ontogeny and phylogeny. <i>Paleobiology</i>, 5: 296-317.</li> <li>- [1] <a href="http://sfs.snv.jussieu.fr/">http://sfs.snv.jussieu.fr/</a> : Société Française de Systématique, consulté le jj/mm/aa</li> <li>-</li> </ul>
--	--

Remarque : Vous trouverez sur le site de Sorbonne Universités de nombreux guides et tutoriels sur la bibliographie et l'utilisation du logiciel Zotero : <http://paris-sorbonne.libguides.com/>

## 2) Remise du mémoire de stage

### Dépôt du mémoire au format papier.

Dans la mesure du possible et en cohérence avec la politique de développement durable de l'établissement, il est préférable que le mémoire soit imprimé **recto-verso**.

Le mémoire (3 exemplaires) sera déposé au bureau ou dans la case postale de Véronique Barriel (bâtiment de paléontologie, 8 rue Buffon) pour le **jeudi 15 juin 2017, avant 12h**.

### Dépôt du mémoire au format pdf

Vous devez également faire parvenir, à la **même date**, une version **pdf** de votre mémoire à Régine Vignes Lebbe ([regine.vignes\\_lebbe@upmc.fr](mailto:regine.vignes_lebbe@upmc.fr)) et Véronique Barriel ([barriel@mnhn.fr](mailto:barriel@mnhn.fr)) pour archivage et possible transmission électronique à un rapporteur.

Nommez le fichier (mémoire et annexes) : Nom\_M2SEP\_Année (ex : *Dupont\_M2SEP\_2015.pdf*).



### 3) Présentation orale et évaluation

Les soutenances de M2 sont prévues entre **le mardi 21 juin et le lundi 26 juin 2017** dans **l'amphi Rouelle du MNHN** (bâtiment de la Direction de l'Enseignement DEPF, côté rue Cuvier). Le planning des soutenances vous sera communiqué à une date ultérieure.

La durée de la présentation orale est de 15 min suivie de 20 min de questions devant un jury composé des responsables de la spécialité, de membres de l'équipe pédagogique et de collègues sollicités comme rapporteurs. Deux rapporteurs (internes ou externes à l'équipe pédagogique) seront sollicités pour évaluer le travail de chaque étudiant.

**IMPORTANT : prévoir un format .ppt et .pdf de votre présentation Powerpoint**

L'évaluation (2 notes) se fera de la manière suivante :

○ **Mémoire écrit /20**

**Forme :**

- respect du format (nombre de pages, résumés, sommaire, bibliographie...)
- écriture (orthographe, grammaire, style, légendes des figures....)
- cohérence du plan (y compris adéquation des illustrations)

**Fond :**

- clarté du problème posé, des objectifs et de la démarche
- qualité du travail réalisé
- quantité de travail
- recul, discussion critique sur les méthodes et l'ensemble du travail

○ **Présentation orale /20**

- respect du temps de parole
- qualité pédagogique de la présentation (plan, choix des diapositives, clarté de l'exposé)
- réponses aux questions (qualité, maîtrise du sujet, recul et esprit critique)

#### ***Présence du ou des encadrants lors de la soutenance orale.***

Il est fortement souhaité que l'encadrant (ou les encadrants) soit présent lors de la soutenance orale. Pour des raisons d'équité (tous les encadrants de stage ne pouvant être présents) et de contraintes horaires pour les soutenances, **les responsables de stage ne peuvent intervenir durant les soutenances**. En revanche, nous apprécions leur présence de manière à échanger et avoir leur appréciation sur le déroulement du stage, lors des pauses indiquées dans le planning. En cas d'impossibilité de présence, un bref rapport écrit (maximum 1 page) doit être envoyé par l'encadrant à Véronique Barriol et Régine Vignes Lebbe **avant le jour de la soutenance**. Ce rapport mentionnera les conditions de déroulement du stage, le comportement, les initiatives et la contribution de l'étudiant.



Année 2016-2017

Mémoire de MASTER M2 SEP

Nom de l'étudiant

Titre du mémoire

Insertion éventuelle d'une illustration

Sous la direction de : nom(s) du(des) encadrant(s)

Laboratoire ou structure d'accueil (possibilité d'ajouter le(s) logo(s))